MÉMOIRE

SUR LA QUESTION DE

FUSION DES SOCIETES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

DE

MONTRÉAL

PAR

F. X. A. TRUDEL

AVOCAT

Ancien Président de l'Union Catholique et du Cercle Littéraire.

MONTRÉAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, 16, RUE St. VINCENT

1869

EXPLICATION.

Les pages qui suivent ne sont que quelques réflexions jetées à la hâte sur le papier, pour servir de bâse à une discussion qui se prépare sur le sujet de la fusion des Sociétés littéraires et scientifiques de Montréal.

Il ne faut donc pas y chercher un plan longuement élaboré ; encore moins, une étude approfondie sur le sujet. Le manque de temps m'oblige même de livrer mon mémoire sans y apporter les corrections les plus essentielles.

On voudra donc bien avoir l'indulgence de ne faire aucune attention au manque d'ordre dans le développement du sujet, aux fautes de styles, et surtout aux incorrections grammaticales qui devront nécessairement s'y rencontrer.

RB355878

On agite depuis quelques semaines la question de l'opportunité d'une fusion entre l'Institut Canadien-Français et le Cabinet de Lecture.

Si ce mouvement est le résultat d'un besoin urgent, ce besoin ne se fait pas sentir que d'aujourd'hui ; et la question de fusion n'est pas nouvelle. Dès l'automne de 1863, l'inefficacité du système actuel de nos sociétés était reconnu ; et j'eus l'honneur de proposer, comme remède, un projet de réunion de toutes nos institutions littéraires catholiques, en une seule.

Je soumis à ce sujet à l'Evêché, au Séminaire et aux RR. PP. Jésuites, un mémoire où je m'efforçais de faire voir l'opportunité d'adopter ce moyen.

Les principales raisons que je fis valoir au soutien du projet de fusion, raisons qui existent encore toutes pour la plupart et qui n'ont fait qu'augmenter d'à-propos, étaient pour chaque société :

1o. L'exiguité du local ;

2o. L'insuffisance complète des bibliothèques et des salles de journaux ;

3o. Le manque total de jeux et d'exercices propres à recréer l'esprit des jeunes gens, tout en développant leurs forces physiques et complétant leur éducation corporelle ;

4o. La multiplicité inutile des dépenses qu'occasionnaient l'édification, l'entretien, l'éclairage, le chauffage, la garde de plusieurs édifices séparés ;

5o. L'esprit de division et d'entagonisme que ce système entretenait parmi la jeunesse ;

6o. La trop grande multiplicité des appels faits à la générosité des citoyens ;

7o. La division des ressources matérielles, d'où naissait le manque des moyens nécessaires pour faire atteindre à ces institutions le degré de perfectionnement et d'efficacité que s'étaient proposé d'atteindre leurs fondateurs ;

8o. Le manque d'organisation efficace, l'absence des conditions de vitalité et de permanence nécessaires pour leur faire réaliser tout le bien qu'elles pouvaient produire ;

9o. L'inconvénient pour elles d'être attachées exclusivement à une maison religieuse, leur enlevant par là l'avantage de pouvoir bénéficier de la direction et des travaux des hommes supérieurs qui se trouvent appartenir aux autres maisons religieuses ;

10o. Le manque d'un intérêt sérieux et permanent, assez puissant pour rattacher à elles et retenir dans leur sein, avec tout le prestige qui s'attache à leur nom, un grand nombre d'hommes distingués, ces derniers finissant bientôt par se lasser d'assister aux séances de nos sociétés par dévouement, pour encourager la jeunesse, sans y trouver, en retour, une source d'instruction et d'avantages personnels.

J'exprimais en même temps la crainte que le système suivi, s'il n'amenait pas la ruine de plusieurs d'entr'elles, paralyserait leurs progrès et finirait par les faire tomber dans une insignifiance complète.

Ces quelques suggestions furent vues défavorablement par la plupart de ceux à qui elles s'adressaient ; et je dus y renoncer, ou du moins attendre que l'avenir confirmât mes prévisions.

Aujourd'hui, il est devenu évident que la plupart de ces sociétés ne vivent que d'une vie factice ; que leur éclat d'un moment n'est dû qu'au talent et à l'énergie de leurs directeurs ; et que ces hommes disparaissant, elles ne tarderont pas à tomber en décadence. On se

rappelle, par exemple, ce qu'est devenu le Cercle Littéraire après la maladie de M. Collin, l'Union Catholique après le départ du père Michel. Or, on conviendra qu'il faut à une Societé d'autres conditions de stabilité, d'autres garanties d'existence, que la présence d'un seul homme, quelques soient, d'ailleurs, sa sainteté, son talent, son énergie.

Aujourd'hui qu'il s'agit d'opérer un remaniement dans nos sociétés, et surtout, après que les événements ont confirmé, en grande partie, les craintes que j'exprimais à leur sujet, je crois avoir droit, bien plus, l'intérêt que je porte à nos sociétés, m'imposent le devoir de revenir à la charge, et de soumettre à qui de droit les quelques considérations suivantes, qui ne sont, au reste, que des notes bien imparfaitement élaborées.

Je me propose d'examiner d'abord à quels besoins doivent répondre nos sociétés littéraires et nationales. Ensuite, quels sont les moyens les plus efficaces à prendre pour répondre à ces besoins.

Un des premiers besoins de notre société canadienne est certainement le besoin de connaissances plus approfondies. Il est plus que temps d'élever en Canada le niveau de la science chez les hommes instruits, dans un temps où le charlatanisme envahit les professions libérales ; où le public ne sait plus discerner entre le courtisan qui flatte et sème des intrigues,et l'homme courageux qui fournit laborieusement sa carrière, en marchant droit dans le rude chemin de la science e tdu devoir. Il faut créer des spécialités. Les besoins du pays exigent impérieusement que nous ayions, comme partout ailleurs, parmi les laïques, des hommes éminents dans toutes les branches de connaissances ; des hommes qui soient de force à résoudre tous les grands problêmes, de la solution desquels dépend l'avenir de notre pays. Tout est encore

à faire en Canada : Explorations, voies de communication, création ou amélioration de toutes les branches d'industries. Or, où sont, surtout parmi les Canadiens-Français, nos géologues, nos géographes, nos ingénieurs, nos économistes, nos navigateurs, nos astronômes, nos chimistes, nos hydrographes, nos botanistes, etc ? Je pourrais même ajouter : où sont nos économistes, nos savants en médecine, nos légistes, nos poétes et nos orateurs ? Pour ce qui est de nos philosophes, de nos moralistes, etc., ils ne sont pas difficiles à compter. A part quelques professeurs de collége, à qui leur vocation interdit d'appliquer pratiquement, au développement de nos ressorces nationales, leurs talents et leurs connaissances, nous n'avons à-peu-près rien. Or, dans tous les pays, les progrès dans ces sciences sont dus en partie, à des sociétés savantes qui s'y sont formées. Ces sociétés sont encore à créer en Canada. Or, si nous voulons ne pas faillir à nos destinées, le temps est arrivé où il nous faut établir de ces institutions, dont l'autorité scientifique pourra servir de guide dans toutes les questions d'où peut dépendre la prospérité du Canada.

Que nous ayions, par exemple, à décider des meilleurs moyens à prendre pour ouvrir, au commerce de l'Angleterre, une voie à travers notre territoire jusqu'au Pacifique, où trouverions-nous les savants qui se chargeraient de la solution des mille problêmes que de semblables travaux feraient surgir ? Où prendrons-nous le tribunal scientifique à l'autorité duquel seront soumis les rapports de chaque ingénieur, explorateur ou géologue ? Il faudra recourir à la science des Européens. Il faudra même importer des ingénieurs; des spécialistes de tout genre ; et cela, dans un temps où les cours d'études sont repandus avec profusion dans le pays ; où l'encouragement paralyse toutes les professions ; où des

milliers de belles intelligences sont réduites à l'alternative, faute de ces connaissances spéciales, de se rouiller dans l'inaction, ou de prendre le chemin de l'étranger.

Le temps est donc arrivé de jeter les bases de nos sociétés savantes : Or, qui en sera le noyeau, si ce ne sont nos institutions littéraires et scientifiques actuelles ? Il est donc de la plus haute importance de leur assurer des conditions de permanence et de progrès qui leur permettent de repondre aux besoins du pays. Montréal étant la première ville du Canada, il va sans dire qu'à elle est dévolue la tâche de créer de semblables sociétés. Or, je ne crains pas d'être contredit en disant qu'en ce genre, tout est encore à créer, ou à-peu-près.

Un second besoin, dont l'importance ne le cède à aucun autre, est celui d'avoir un centre de réunion, où l'on puisse acceuillir au sortir du collège et de la maison paternelle cette foule de jeunes gens qui vient sans cesse grossir la population de notre ville ; une société ou l'on puisse continuer dans leurs esprits, les pieuses traditions d'une éducation toute catholique, les guider dans la voie de la science et les préserver des dangers ou les passions les entrainent et que leur inexpérience les empêcher d'éviter ; une société où ils puissent apprendre à se connaître et s'apprécier ; une société enfin où la nouvelle génération puisse se former au bien, cultiver les sciences et les arts, développer son intelligence et former son cœur, pour produire des citoyens utiles, des patriotes zélés, des chrétiens fervents : en un mot des hommes accomplis. Il faudrait, bien entendu, que ce centre de réunions fut placé sous une direction religieuse habile et éclairée, qui seule pourrait lui assurer des conditions de stabilité, d'ortodoxie et d'efficacité. Cette noble pensée qui est peut être destinée à régénérer la Société Canadienne, a déjà reçu une partie de sa réalisation, dans la

formation des sociétés existantes. Certes ! beaucoup a déjà été fait dans cette voie, mais il reste beaucoup à faire.

Un troisième besoin est celui de completer l'éducation physique de la jeunesse. et de développer ses facultés corporelles. Car, il est bon que, chez le jeune homme, la culture des organes physiques marche de pair avec celle du cœur et de l'esprit. En effet, les rapports qui unissent l'âme et le corps sont si intimes ; l'influence que le physique et le moral exercent l'un sur l'autre est si considérable, que l'un peut rarement acquérir la plénitude de son développement, si l'autre reste sans culture. De même que le corps ne peut arriver à cette perfection relative qui puisse en faire un type de beauté humaine, s'il n'est illuminé par une intelligence perfectionnée par l'éducation, de même, l'intelligence peut difficilement atteindre le plus haut degré de perfectionnement, déployer son immense activité par un travail vigoureux et continu, saisir avec énergie ses impressions et les retenir avec tenacité, si elle est unie à un corps maladif et sans vigueur, à des organes affaiblis et détendus par la souffrance ou angourdis par l'inaction, faiblissant au premier effort, ou ne transmettant qu'avec nonchalence les sensations extérieures. Or, on sait que les organes physiques n'acquièrent de force et de souplesse que par certains exercise continus, exécutés et distribués de manière à développer et fortifier également tous les muscles du corps : tels sont les exercises gymnastiques, l'escrimes, l'équitation, la notation etc, etc. Outre que ces exercices donnent un surcroit de santé, d'activité, de lucidité d'esprit, d'énergie de caractère qui permettent de travailler plus et d'une manière doublement effective ; vu qu'ils impriment des manières plus gracieuses, un port plus noble, des formes plus avantageuses ; qu'ils

donnent la force, l'adresse et l'agilité pour se défendre, secourir son semblable et servir sa patrie, ces exercises contribuent encore à l'amélioration des races, sont une sauve garde contre la mollesse, accoutument à une vie austère et frugale, peuvent par là même influer considérablement sur la morale de la jeunesse, et contribuent, en un mot, à former des hommes accomplis.

L'utilité de ces exercises a été reconnue de tous temps. On les voit en usage chez les peuples de la plus haute antiquité. Et l'on remarque même qu'ils ont été en plus grand honneur chez chaque peuple, aux époques les plus glorieuses de leur histoire ; que les peuples les plus valeureux les ont pratiqués d'avantage et qu'ils ne sont tombés en defaveur que vers les époques de décadence.

5o. Un quatrième besoin qui se fait également sentir dans notre société, est celui d'un centre de réunions pour les citoyens d'un âge plus avancé. Ce besoin s'est traduit, depuis quelques années , par la formation de plusieurs clubs ou lieux de réunions pour s'y rencontrer et s'y livrer à divers amusements.

Bien que cette idée de Clubs ne se présente pas très-favorablement au premier abord, elle peut cependant procéder d'un bon sentiment, dont on a abusé il n'y a pas de doute, mais qui néanmoins n'est pas mauvais en soi, et qui n'a besoin que d'être régularisé.

En effet, l'homme d'affaires et le père de famille ont besoin de quelques récréations ; d'un autre côté, ils ont chaque jour à rencontrer des amis ou collègues, soit pour se délasser, soit pour parler de ces mille et un intérêts divers qui surgissent des besoins de la société. Très-souvent, il y a de graves inconvénients à recevoir continuellement à domicile ; ce serait troubler la paix intérieure de la famille, géner les relations intimes, les réunions de parents, sans compter que les exigences de

l'étiquette paralyseraient l'expédition des affaires. On a donc besoin d'un rendez-vous en dehors de chez soi. Or, la fréquentation des cafés n'est pas heureusement dans nos mœurs; le citoyen bien posé n'aimera pas à entrer à toute heure dans un hotel, ou donner rendez-vous dans une taverne. C'est en cela que je dis que l'idée de former des clubs à du bon, vu quelle détourne du chemin du cabaret. Malheureusement, on abuse du clubs. [Or, ce serait rendre service aux citoyens que de leur créer, à eux aussi comme aux jeunes gens, un lieu de réunion attenant a une salle de nouvelles, à une bibliothèque, à des salles de quilles, de billards etc., où ils rencontrerait les avantages des clubs sans en trouver les inconvénients. Le besoin et même le gout des clubs n'est pas à créer ; il existe déjà, et produit de funestes résultats. Il est donc très-important d'en détourner les citoyens, en leur offrant un centre de bon goût, réunissant toutes sortes d'avantages, où l'on se rendrait de tous les points de la ville et ou l'on serait toujours sûr de rencontrer ses amis, une société respectable et bien choisie, des gens avec qui l'on a besoin de communiquer. Ces réunions auraient l'effet d'éviter bien des divisions entre nos compatriotes. En se rencontrant, on s'apprécirait davantage ; beaucoups de préventions injustes, de haines, d'inimitie disparaitraient par ce moyen. Dans les affaires nationales, on verrait plus d'unité, plus d'ensemble dans l'action, de citoyens habitués à agir de concert et à se rencontrer souvent.

5o. Il manque encore à la population canadienne catholique de Montréal des salles de réunions convenables pour les séances publiques, les concerts et les fêtes nationales. Chacune de ces circonstances nous permettent d'apprécier jusqu'à quel point nous sommes dépourvus sous ce rapport. Ce sont les sociétés protestantes qui

nous fournissent chaque jour le local suffisant pour nos solemnités, nos concerts de charité et nos fêtes.

6o. Tandis que Québec et Ottawa peuvent profiter, l'une, de la bibliothèque de l'Université Laval et du Parlement Local, l'autre de la vaste bibliothèque du parlement fédéral ; tandis que chaque grande ville, de France, d'Angleterre et même de l'Union Américaine, possède une ou plusieurs grandes bibliothèques publiques, Montréal, la Metropole de l'Amérique Britannique, est à-peu-près dépourvue sous ce rapport. Car, je ne considère pas comme digne de notre ville les deux ou trois noyaux de bibliothèques que nous possédons et qui ne suffisent pas à des études un peu sérieuses. Il faudrait donc une grande bibliothèque et des cabinets de travail y atténants, pour permettre aux amis de la science, d'aller se livrer à des études sérieuses, sans dangers d'être distraits de leurs travaux ou privés des livres nécessaires.

7o. Si nous sommes dépourvus de bibliothèques convenables, nous le somme encore d'avantage de salles de journaux. Ainsi, il a été constaté que, tandis que s'agitait au parlement Anglais la grande question de la Confédération des provinces, question vitale pour nous, il était impossible de trouver dans aucune de nos salles de journaux, une feuille dans laquelle on pût suivre ces importants débats.

Tels sont nos besoins. Or tout le monde sait jusqu'à quel point nos sociétés littéraires y ont répondu. Nous ne voulons certes pas amoindrir leur mérite, ni méconnaitre ce quelles ont produit d'heureux fruits. Ce sont elles qui, en grande partie, ont imprimé à notre jeunesse actuelle le mouvement si prononcé vers le bien, et cet attachement si ferme aux bons principes, que nous remarquons chez elle. Aussi, l'on ne saurait trop rendre hommage au zèle et au mérite de ceux qui ont contribué à

eur imprimer la direction qu'elles ont suivie et qui a produit de si heureux résultats. Elles ont vaincu les plus forts obstacles et ont démontré, par le bien quelles ont produit, quels immenses résultats elles peuvent atteindre en mettant à profit toutes leurs ressources, et en se constituent sur des bases plus solides.

Toutefois, l'on ne peut nier que, même en raison des sacrifices pécuniaires faits par le clergé et les citoyens, pour promouvoir l'intérêt de ces sociétés, elles sont restées bien en deça du but quelles étaient appelées à atteindre ; et quelles n'ont pas complètement répondu aux espérances quelles ont fait naitre lors de leur fondation ; car si l'on considère la somme de sacrifices que le clergé et les citoyens de cette ville se sont imposés pour promouvoir leur avancement, elles sont loin d'avoir répondu aux besoins qui ont nécessité leur fondation. Les séances intéressantes n'apparaissent qu'à de rares intervalles. Plus de travaux sérieux ; jamais de discussions savantes, point de salles de journaux complètes; chez plusieurs, un sommeil léthargique, et la banqueroute en perspective. Ce serait une étude très-importante que celle des causes diverses qui ont entravé les progrès de nos sociétés littéraires religieuses et nationales. Quelle est la raison de l'état de stagnation, d'apathie et d'impuissance, où nous les voyons aujourd'hui ? Les uns ont attribué cet état déplorable à la légèreté et à l'inconstance de nos compatriotes ; d'autres, à l'exiguité des ressources pécuniaires ; d'autres, au caractère jaloux des Canadiens et à l'esprit de division qui règne parmi eux. On va même jusqu'à les croire incapalbles de mener à bonne fin une entreprises de ce genre. De là, l'on conclut à l'impossibilité de fonder une société sur un pied de supériorité réelle.

On ajoute que l'enthousiasme qui préside d'ordinaire

à la fondation de nos institutions ne dure qu'un jour, et qu'il ne faut pas compter sur les succès qu'elle promet. Il peut y avoir, dans ces opinions, quelque chose de bien fondé ; cependant, sans examiner jusqu'à quel point ces défauts de caractère peuvent être reprochés à nos compatriotes, je ne pense pas qu'il faille leur attribuer une influence aussi considérable sur le succès de nos sociétés littéraires et nationales. Dans tous les cas, ils ne nous empêchent pas de mener à bonne fin les entreprises les plus importantes. Que l'on observe le fonctionnement et les progrès de nos institutions commerciales, industrielles, de navigation, de secours mutuels, etc., que l'on étudie l'action de notre race dans le fonctionnement de nos institutions politiques ; et l'on reconnaîtra que l'esprit d'ensemble, l'énergie, la constance et l'activité ne nous font pas défaut.

Il faut donc chercher ailleurs les causes qui ont entravé le progrès de nos sociétés.

Dans mon humble opinion, ces causes se résument dans deux principales :

La première est le défaut d'organisation efficace, et surtout le défaut d'organisation en rapport avec le but que l'on se proposait.

La deuxième et de beaucoup la plus importante, c'est le défaut presque complet d'intérêt que ces sociétés ont offert à la fois et aux hommes versés dans la littérature, les sciences et les arts, et aux citoyens auxquels les moyens pécuniaires permettaient de faire prospérer ces sociétés.

J'indiquerai d'abord comme un des défauts d'organisation les plus préjudiciables, la multiplicité de nos institutions en ce quelle divise les forces et les moyens tant intellectuels que pécuniaires.

C'eut été d'une immense importance pour nous, si

dès l'origine, on eut réussi à donner à la première société une base assez large pour qu'elle pût réunir dans son sein la totalité des citoyens lettrés de notre ville, tout en lui assurant, par un article de sa constitution, l'orthodoxie dans ses doctrines et sa soumission complète à l'autorité religieuse. Au moyen des sacrifices faits et des dons effectués depuis 20 ans en cette ville pour la cause des sciences et des lettres, nous aurions aujourd'hui, à Montréal, une institution des plus remarquables, riche en bibliothèques, en collections, en objets d'art de toutes sortes.

Même à l'heure qu'il est, malgré le temps perdu, l'on pourrait encore arriver à des résultats magnifiques, si nous pouvions concentrer nos forces et nos ressources, et faire disparaître toutes les causes de division. Or, nous mettrions fin à ces causes de divisions, du moins parmi ceux qui admettent le contrôle de l'Eglise dans les sociétés littéraires et scientifiques, en fondant, par la réunion de toutes celles existantes, une société unique, placée, (je dirai plus loin de quelle manière), sous le contrôle collectif des quatre grands corps religieux que nous possédons à Montréal, savoir : l'Evêché, le Séminaire, le Collége Ste. Marie et la maison des RR. PP. Oblats. En rattachant exclusivement cette société à une seule de ces maisons, on excluerait par là même le concours de plusieurs autres, ce qu'il faut éviter.

Je dis qu'en se rattachant exclusivement à une de ces maisons, on exclût par là même le concours des autres. En effet, bien que ce soit un sujet bien délicat à toucher, il faut bien constater ce qui, au reste, n'est un secret pour personne, que toute l'harmonie désirable ne règne pas entre ces quatre corps religieux. Que les questions qui les divisent soient de la plus haute portée ; que chaque partie ait à faire valoir pour justifier son attitude, des

raisons d'une force majeure et tellement plausible qu'il ne faille rien moins que l'autorité du plus haut tribunal qui soit au monde pour en décider ; que malgré ces divergences d'opinion sur des matières sujettes à discussion, les intentions des parties litigantes soient également droites, les motifs également saints ; que ces intentions et ces motifs soient mutuellement appréciés comme tels ; que les Hautes autorités religieuses engagées dans le débat n'aient jamais cessé de se porter mutuellement toute la déférence et toute l'estime qu'elles méritent ; que l'entente la plus cordiale n'ait jamais cessée de règner, entre elles, sur toutes les questions qui sont du domaine de la foi, c'est ce dont, pour ma part, j'ai eu occasion de me convaincre, et ce dont au reste, il n'est pas permis de douter. Malheureusement, cette divergence d'opinions a été exagérée et même dénaturée par l'ignorance de quelques-uns et le fanatisme de beaucoup d'autres ; de sorte qu'aujourd'hui, la division existe bien plus entre un certain nombre de partisans outrés à qui leur zèle indiscret et peu éclairé, leur prétention de décider sur des matières qui ne sont pas de leur compétence, et sur lesquelles ils n'entendent rien, font faire sur le sujet des appréciations injustes et très-déplacées. Des assertions aussi aveuglément passionnées qu'injurieuses à des parties méritant toutes deux, au plus haut degré, notre vénération, augmentent les préjugés qui existent déjà dans le public, et creusent toujours davantage la ligne de division. C'est donc un fait dont aujourd'hui il est impossible de ne pas tenir compte, qu'une division profonde règne dans notre population au sujet de nos maisons religieuses. Tellement que, pour un grand nombre, il suffit que l'Union Catholique soit sous le contrôle exclusif des RR. PP. Jésuites, pour qu'ils forment le ferme propos de n'y mettre jamais les pieds ; de mê-

me qu'il suffit pour d'autres que le Cercle Littéraire soit dirigé par les Messieurs de St. Sulpice pour que cette société soit le sujet de leurs réprobations.

Je me suis toujours demandé, sans pouvoir jamais m'en rendre compte, quelles affaires ont certains laïques à s'immiscer dans des questions qui, je le répète, sont en dehors de leur pertée ; et comment il se fait que, pour certains bons catholiques, la qualité, par exemple, d'amis de l'Evêché ou des Jésuites, constitue un besoin et même une obligation de haïr le Seminaire, et *vice versâ*. Y a-t-il chez les uns quelques tendances, quelques principes religieux qui ne soient pas en harmonie parfaite avec les principes et les tendances des autres ? L'Eglise catholique dont ils sont des ministres également dignes, également fervents, admet-elle de semblables divisions ?

Quoiqu'il en soit, le préjugé est tellement enraciné, que c'est encore un fait dont il est impossible de ne pas tenir compte, que des antipaties ont régné et règnent peut-être encore entre les membres de diverses sociétés en raison de la direction religieuse à laquelle elles obéissent respectivement. Le temps n'est même pas éloigné où les présidents de deux de ces sociétés jugeaient opportun d'échanger dans deux séances publiques certains compliments qui manifestaient entre elles autre chose que de la bonne harmonie.

Or, ce système de division a, dans mon opinion, des inconvénients tellement graves, qu'il est une des grandes causes de l'état de langueur de nos sociétés. Cà été, ce me semble, un grand tort chez nous de toujours essayer d'obvier à l'insuffisance d'une société en en fondant une nouvelle ; au lieu de faire des efforts pour perfectionner la première, lui donner plus d'extension et la mettre en état de répondre à tous les besoins.

Lorsqu'une première société manquait presquetota-

ement de salles de journanx, de salles de séances et de bibliothèques convenables, n'avait ni gymnase, ni billiards, ni salons de réunion, bien loin d'essayer d'améliorer sa condition en la réorganisant sur des bases plus larges, en tâchant de lui gagner un plus grand nombre d'adhérents, de patrons et de soutiens, au lieu de travailler à faire disparaître les antipathies qu'elle rencontrait, on a presque toujours saisi le prétexte de sa faiblesse et de l'opposition qui se manifestait à son sujet, pour en former une autre sous le contrôle d'une direction rivale, en ayant soin souvent de la poser comme l'antagoniste de la première ; et tout cela pour aboutir à ne produire que des résultats aussi incomplets que les précédents.

D'un autre côté, leur insuffisance, et le fait qu'elles ne répondaient pas du tout aux besoins de la jeunesse, faisaient que cette dernière cherchait dans toutes les directions ce qui lui convenait. Ainsi par exemple, l'on voyait un nombre considérable de jeunes gens formant à la fois partie de toutes ces sociétés, faire les frais des séances de l'Institut des lois le lundi, du Cabinet de lecture le mardi, de l'Institut-Canadien-Français le jeudi, du Cercle Littéraire le samedi, de l'Union Catholique le dimanche. On les voyait en outre pratiquer la gymnastique au Gymnase de l'Université McGill, au Beaver Hall ; l'escrime à l'Académie Ste. Marie, coin des rues Craig et Visitation ; l'exercise militaire à l'Hotel-de-Ville, le billard rue St. Laurent ; tenir les séances du club "Salaberry" pour des leçons d'escrime au sabre, dans le Cabinet de Lecture. Plusieurs fréquentaient, en outre, l'Institut Médical ou l'Institut Polytecnique, des sociétés de commerce, des sociétés philarmoniques ; enfin, ils allaient lire les journaux et les revues à l'Union Catholique, rue Bleury, à l'Institut Canadien Fran-

çais ou au Cercle Littéraire : Tout cela, bien entendu, dans autant de lieux séparés par des distances considérables.

Dire ce qu'il leur fallait endurer de fatigues et perdre de temps pour se procurer tous ces exercices est chose à peine croyable, sans compter que nulle part ils ne rencontraient les avantages et le confort qu'une société unique pourrait leur offrir. Il serait facile de constater par l'examen des registres des sociétés ci-dessus énumérées, qu'elles étaient toutes alimentées, pour la plus grande partie, par les mêmes jeunes gens, qui allaient tour-à-tour porter aux unes et aux autres l'expression des mêmes sentiments, les mêmes principes religieux, les mêmes tendances, et y pratiquaient les mêmes exercices littéraires et philosophiques. Sans compter que ces divers exercises et l'entretien de cette multitude de salles, de lieux divers, tout en présentant très-peu d'avantages, coûtaient tellement chers, qu'ils étaient hors de la portée des bourses de la plupart des jeunes gens.

Les zélateurs de plusieurs de ces sociétés ayant fréquemment occasion de mettre à contribution, pour l'édification ou l'entretien des édifices qui leur étaient consacrés, la générosité des citoyens riches de cette ville, ces derniers se lassèrent bientôt, ne voyant pas pour quelle raison ils souscriraient en 3 ou 4 endroits différents,pour procurer aux mêmes jeunes gens, professant les mêmes principes, trois édifices ayant chacun son gardien, son chauffage, son éclairage séparés, et cela, pour s'y livrer à des exercices de même nature. C'était payer 3 fois trop cher de médiocres avantages. Il eut fallu des donateurs bien peu judicieux pour encourager un pareil système.

Aujourd'hui, si l'on ne sollicite plus de contributions ; si les jeunes gens n'ont pas à courir en tous sens,ce n'est pas

que nos sociétés se soient améliorées ; loin de là. La chûte presque simultanée de l'Institut Polythecnique, de l'Institut des lois, du club Salabery ; le sommeil léthargique du Cercle littéraire, la décadence de l'Union catholiqne et l'état voisin de la banqueroute où se trouve l'Institut Canadien Français, le fait que notre jeunesse a déserté les gymnases Anglais, renoncé à l'escrime : tout cela prouve jusqu'à quel point la participation à tous ces exercises était difficile, et le système défectueux : tandisque ces exercises divers seraient non-seulement faciles, mais des plus agréables et des plus avantageux s'ils étaient tous réunis dans un même local.

Un deuxième défaut que l'on remarque dans l'organisation de nos sociétés, c'est qu'aucune d'elles n'est constituée sur des bases solides. Nulle part, on ne trouve de direction des affaires matérielles ; aucune ne possède d'Incorporation qui lui donne une existence légale, lui permettre de posséder et d'aquérir de la propriété et puisse lui permettre de prétendre à un octroi de la législature. J'en excepte l'Institut qui seul possède une organisation régulière, mais sur lequel il ne faut pas compter, vu qu'il est arrivé à la dernière période de la décrépitude.

Supposons, par exemple, qu'un don considérable soit fait à l'Union Catholique ou au cercle, quelle garantie légale existe-t.il que ces dons seront appliqués judicieusement dans l'intérêt de la société ? quelle administration régulière répondra de l'emploi de ces fonds ? quels titres réguliers ces sociétés auront-elles pour en reclamer la possession, supposé que le Séminaire ou le Collége Ste Marie leur retirent leur protection. Bien entendu que je pose la question au point de vue légal et purement spéculatif, et que les fonds seraient plus qu'en sûreté entre les mains du Séminaire ou des RR. PP. Jé-

suites. Mais enfin au point de vue des affaires, est-ce une position régulière ? et dans de telles conditions, une société peut-elle avoir son autonomie propre, et se considérer comme reposant sur des bases qui lui permettent d'agrandir son action et de devenir une société scientifique digne d'un grand peuple ?

Le caractère sectionnel qu'ont eu jusqu'à présent nos sociétés et que l'on voudrait conserver à une société unique survivant à toutes les autres, présente un grand inconvenient que l'on peut considérer comme résultant d'un défaut d'organisation. Cet inconvenient résulte de ce que la société étant attachée à un corps religieux particulier, courerait le risque de se voir quelquefois privée de la direction d'un homme parfaitement apte à diriger l'Institution. Je sais que les intelligences d'élite, les grandes vertus, les hommes de zèle, abondent dans ces maisons, et Dieu merci ! Nul ne les apprécie mieux que je ne le fais ; mais je le repète, il pourrait arriver que l'Institution à laquelle serait agrégée une telle société pourrait, à un moment donné, n'avoir pas dans son sein ou ne pouvoir disposer d'un homme possédant le talent tout spécial d'attirer à lui les jeunes gens du monde, savoir parfaitement les comprendre, acquérir sur eux un empire absolu, tandisque cet homme pourrait se trouver dans une autre maison et être à la disposition d'une telle société : tant sont rares ceux à qui Dieu paraît avoir donné la mission toute spéciale de grouper autour d'eux la jeunesse d'une grande ville, se l'attacher et la diriger dans les sentiers de la science et de la vertu ! Cette idée me paraîtrait hardi, si elle était de moi. Je l'ai vu exprimée si je me le rappelle bien, dans un livre précieux, faisant connaître le caractére et la constitution du Cercle Catholique de Marseille. Il y était dit que le fondateur de cet institut, homme très ordinaire sous d'autres

rapports, avait déployé de telles aptitudes dans sa direction, qu'à son décès,ce fut un grand embarras de lui trouver un successeur dans la maison des RR. Pères de cette ville. On allait même jusqu'à exprimer des doutes sur la possibilité de le remplacer efficacement. Depuis, j'ai pu constater combien cette réflexion était juste. Quelques unes de nos sociétés, après avoir jeté un grand éclat sous le contrôle de certain directeur, tombaient immédiate ment dans la décadence sous la direction de son successeur, bien que ce dernier fût souvent supérieur au premier en talents, en savoir, et son égal au moins en vertu. Le système exclusif peut donc très-souvent avoir l'effet de priver la société du seul directeur parfaitement qualifié pour promouvoir son avancement, et lui faire réaliser tout le bien qu'elle peut produire.

Il existe une autre raison qui milite à l'encontre du système sectionnel. S'il est admis que toutes nos sociétés ne peuvent se maintenir et prospérer simultanément, lesquelles faudra-t-il abandonner au profit des autres ? Sera-ce l'Union Catholique, la plus florissante, à l'heure qu'il est? Mais alors pourquoi tourner gratuitement le dos aux RR. PP. Jésuites qui ont donné à la jeunesse tant de preuves de leur devouement et de leurs sympaties ? Pourquoi renoncer à la belle bibliothèque de l'Union Catholique ? Sera-ce le cercle littéraire, sous prétexte qu'il est à-peu-près mort ? mais qui nous dit que dans quelques mois il ne pourrait pas éclipser toutes les autres sociétés? tel qu'il est arrivé, il y a à peine une année, lors des conférences philosophiques de M.l'abbé Collin. Est-ce qu'alors on n'y accourait pas de toutes parts avec enthousiasme ? D'un autre côté, pourquoi abandonner sans raison et pour toujours les MM. de St. Sulpice, qui, outre qu'ils ont donné à la jeunesse, aux sciences et aux lettres les plus grands témoignages d'intérêts et de dévouement, ont

encore entre les mains une vaste bibliothèque, un local qui a couté plusieurs milliers de louis et de plus des moyens pécuniaires tels qu'a eux seuls ils sont en état de faire plus pour nos sociétés que tout le reste de la ville réuni.

D'ailleurs, serait-ce au moment où ils se disposent à faire de nouveaux sacrifices considérables au profit des sociétés littéraires, qu'il serait à propos de rompre avec eux ?

J'ai dit en second lieu que la plus importante des causes qui entrave le succès de nos sociétés, c'est le défaut d'intérêt que ces sociétés ont offert à la fois aux hommes versés dans les sciences et les lettres, et aux hommes d'affaires dont les moyens pécuniaires seraient d'un grand secours à ces sociétés.

C'est ce manque d'intérêt qui m'explique comment il se fait que " l'enthousiasme qui se révèle à la fondation " des sociétés finit bientôt par s'éteindre "

On dit que nous sommes inconstants, que l'enthousiasme ne dure qu'un jour. C'est peut-être un peu vrai ; mais on oublie d'ajouter que ce qui créait cet enthousiasme dans les sociétés, était la perspective des avantages devant en résulter pour ses membres. Or, il est naturel que cet enthousiasme s'éteigne, au moment ou l'on s'apperçoit que ces avantages sont en partie illusoires. Et c'est effectivement ce qui est arrivé. Rien n'était plus pompeux que le programme de nos sociétés à leur origine. Ce devait être des temples ouverts aux sciences et aux arts, où l'importance des travaux, l'éclat des productions littéraires, le mérite et les hautes capacités de leurs membres n'auraient d'égal que l'importance des bibliothèques et des salles de journaux, le choix des auditoires, la solemnité des séances publiques. Les sommités littéraires et scientifiques devaient en faire

leur centre, de réunion pour s'enrichir mutuellement l'esprit des études les uns des autres et élever le niveau de la science au milieu de nous. Voilà les programmes qui ont fait naître l'enthousiasme. Mais bientôt, s'apercevant que tout manquait la plupart du temps, à part quelques séries de conférences d'un grand prix, lesquelles étaient plutôt accidentelles: les fortes études, les cours d'histoire de philosophie, d'économie politique, les conférences de haute portée scientifique.

Nos littérateurs et nos savants se sont bientôt retirés. Le manque d'intérêt en a été la cause ; et ça été présumer trop de leur abnégation que de vouloir les retenir seulement par l'esprit de dévouement et de sacrifice et pour le simple motif d'encourager, par leur présence, les débuts de quelques jeunes gens. Privées de leur concours, nos sociétés n'ont pu acquérir le prestige que donnent les noms faisant autorité. Les savants, de même que ceux placés à la tête de l'échelle sociale, n'ont pas cherché à en faire partie, constatant que l'importance scientifique de ces sociétés n'était pas assez grande, et ne voyant d'ailleurs dans leur sein aucun personnage remarquable par sa science et dont le commerce pût leur convenir. Le titre de membre n'avait non plus rien qui pût flatter leur ambition, littéraire et scientifique, de même que rien ne les engageait à y faire des travaux, vu le peu d'importance de l'auditoire qui s'y réunissait habituellement.

Il serait donc nécessaire de relever l'importance de ces sociétés, d'en faire des réunions scientifiques, de manière que les hommes remarquables *fussent intéressés* et même regardassent comme un honneur d'en faire partie. La notoriété de tels membres apporterait de l'autorité à la société, augmenterait son prestige; et avec le prestige viendraient les capitaux. Chose essentielle ! car les moyens pécuniai-

res sont une des conditions indispensables pour assurer le succès de telles sociétés. Il serait encore indispensable d'intéresser à une telle institution, nos capitalistes, notamment les négociants, en leur procurant des salons de réunions qui leur tiendraient lieu de clubs, une académie ou faculté de commerce, des livres, concernant leur profession, des revues, des cartes géographiques, le tout affecté à leur usage et dans leur intérêt.

En un mot, il faudrait créer un intérêt général, soit par la beauté des séances, soit par l'importance des bibliothèques et salles de journaux, soit par la situation centrale, la beauté et le confort du local, soit par les études spéciales qu'on pourrait y faire, soit par la réunion de tous les exercices corporels, soit par les garanties d'orthodoxie de l'institution, soit enfin par la haute importance et la supériorité de son enseignement religieux, philosophique, littéraire et scientifique.

Qu'on ne dise pas qu'un semblable résultat est impossible, vu le montant de capitaux que l'entreprise exigerait et le peu de libéralité de nos concitoyens, et de nos maison religieuses. Il est de fait que depuis environ 12, ans £8,000.0.0 ou £10.0.0 de dons gratuits ont été faits à nos sociétés, soit en livres, soit en argent, ce qui est considérable en raison du peu d'encouragement qu'il y avait de donner ainsi de tous côtés, sans avoir même la perspective de produire des résultats avantageux. S'il n'en parait presque rien aujourd'hui, c'est dû à la multiplicité déplorable de nos sociétés. Ces valeurs d'une utilité presque nulle partagées comme elles le sont, jointes à quelques dons additionnels, permettraient de jeter les bases d'une institution supérieure.

Voici quel serait, dans mon humble opinion, le moyen d'obvier à ces inconvénients :

Ce serait de former, par la réunion toutes nos sociétés

existentes, une vaste et unique société par actions, destinée à les remplacer toutes et produire, avec de moindres dépenses, les résultats quelles ont été, jusqu'à présent, impuissantes à réaliser.

Un comité d'organisation, représentant tous les intérêts engagés aujourd'hui dans les sociétés, après avoir obtenu l'assentiment des parties intéressées, serait formé pour liquider et fondre ensemble, sans froisser aucun intérêt, toutes les valeurs appartenant à nos sociétés ou affectées à leur usage.

On estimerait tout, de manière que ces valeurs représentassent un certain nombre d'actions, lesquelles pourraient être de $50.00 chacune. Par exemple, en commençant par le cabinet de lecture, on déterminerait quelle est la partie de cette institution déjà affectée aux jeunes gens par le Séminaire et les dons des citoyens : Soit £3,000.0.0 pour la bâtisse. £2,000.0.0 pour la bibliothèque, en tout 380 actions. Le reste serait possédé par le Séminaire en qualité d'actionnaire. Pour l'Institut Canadien Français, Bâtisse et Bibliothèque réunies £3,000 formant 200 actions.

Pour la Bibliothéque de l'Union Catholique £1,500, 0.0 ou 120 actions ; Pour la Société Historique l'estimation de ses documents, manuscrits etc formant peut-être une valeur de £500, 0,0 soit : 40 actions. Chaque autre sociétés, tel que l'Institut médical, la société des commis marchands, les sociétés philarmoniques, nunismatiques, polytecnique etc. apporteraient ainsi, dans le fonds commun, le montant de leur bilan qui serait réduit en actions. L'on se trouverait avoir ainsi, en mains, un fond de bâtisses, deniers, livres, etc. d'une valeur d'environ huit à neuf mille louis.

Il s'agirait de vendre et réduire en argent ce qui serait inutile.

La société serait alors organisée régulièrement et ob-

tiendrait de la législature un acte d'incorporation. Un nouvel appel serait fait aux citoyens, aux communautés religieuses, aux capitalistes, à tous les amis des sciences, des lettres et de la bonne cause, de manière à former un fond assez considérable pour mettre de suite la société sur un bon pied. La société St. Jean-Bapiste et d'autres sociétés nationales pourraient prendre des actions dans le but d'avoir droit à se servir de la grande salle le jour de leurs fêtes respectives.

A l'instar de l'Institut de France qui se divise en 5 branches séparées, tout en ne faisant qu'un même corps, savoir : 1o L'académie Française, 2o l'académie des inscriptions et Belles-lettres, 3o l'académie des Sciences, 4o l'académie des Beaux arts, 5o l'académie des sciences morales et politiques, cette société pourrait être divisée en autant d'académies ou facultés séparées, qu'il y aurait de branches particulières d'études :

Par exemple, nous pourrions avoir, pour répondre à tous les besoins : Les facultés ou académies ; 1o De Droit, 2o De médecine, 3o De Philosophie, 4o Des Beaux arts, 5o Des sciences naturelles, 6o des lettres, 7o du génie civil, 8o D'économie Politique 9o Du commerce, 10o d'Histoire. Ces facultés succéderaient à chacune des sociétés existantes aujourd'hui, ou qui ont ci-devant existé avec leurs droits et priviléges. Par exemple :

L'académie ou faculté de Droit, à l'Institut des lois.
" " de médecine, à l'Institut médical
" " des Belles lettres et d'Economie politique, à l'Institut Canadien-Français.
" " Des sciences Philosophiques et morales, à l'Union Catholique.
" " Des Beaux-Arts, au Cercle Littéraire.
" " du Génie Civil et des sciences

naturelles, à l'institut Polytecnique,

L'académie ou faculté du commerce, à la société des commis marchands.

" " d'Histoire, à la Société Historique.

Il va sans dire que l'on pourrait réduire à volonté le nombre des facultés, sauf à l'augmenter plus tard.

La société se procurerait un vaste local qui pourrait devenir, avec le temps, un des édifices les plus remarquables de notre ville. Il devrait contenir d'abord des salles communes à tous les membres payant un abonnement annuel de 3 à 4 piastres, savoir :

1o. Une vaste salle des séances publiques, qui devrait être la plus belle de Montréal et porterait le nom de salle St. Jean-Baptiste. Ce serait là que seraient célébrées toutes les grandes fêtes nationales ;

2o. Une bibliothèque, la plus complète possible ;

3o. Une salle de journaux et de revues littéraires, religieuses, scientifiques et commerciales ;

4o. Un gymnase ;

5o. Un jeu de quilles ;

6o. 2 salles d'escrime et d'exercice militaire.

Ces salles seraient accessibles à tous les membres indistinctement, moins la bibliothèque, dont la partie seulement qui constitue aujourd'hui l'œuvre des bons livres serait à la disposition de tous les membres.

Il devrait y avoir en outre :

7o. Un ou deux salons bien montés, devant servir de lieu de réunion, et destinés à tenir lieu des clubs, et accessible seulement aux actionnaires de l'institution et aux présidents, secrétaires et trésoriers des facultés.

8o. Affectée aux mêmes : une salle de billard.

9o. .....: une salle à fumer.

10. Neuf ou dix cabinets particuliers, devant servir de siéges particuliers à chaque académie ou faculté particulière, et où les membres seuls de la faculté auraient droit de pénétrer et qui seraient le lieu de leurs études.

11o. Une partie de la bibliothèque, celle composée des encyclopédies, des ouvrages spéciaux sur les sciences et les arts, devrait être affectée exclusivement à l'usage des membres des facultés. Il faudrait que les cabinets ou siéges des académies fussent en rapport direct avec cette partie da la bibliothéque.

12o. Une salle de billard et salle à fumer particulière aux académiciens.

13o. Un cabinet d'instruments de physique, d'astronomie, etc. Ces instruments pourraient aussi se placer dans l'appartement de la faculté des sciences;

14o. Un observatoire;

15o. Les appartements du directeur placé au centre des facultés et prés de la bibliothèque.

16o. Les appartements des gardiens et employés.

Il va sans dire que le nombre des appartements pourrait être plus restreint. Tout dépendrait des moyens pécuniaires de la société.

Les facultés ou académies seraient indépendantes les unes des autres. Elles pourraient poser les conditions qu'elles jugeraient à-propos pour la réception des membres, de façon à ne recevoir dans leur sein que des hommes instruits et propres à faire honneur à la faculté, de manière à créer de l'émulation et un intérêt sérieux pour les hommes marquants d'en faire partie. Le tître de membre de telle ou telle académie et même de plusieurs à la fois, serait d'autant plus honorable et d'autant plus recherché qu'il faudrait plus de mérite pour l'obtenir; Certains dignitaires mêmesne pour-

raient être élus qu'à condition d'être membres de plusieurs facultés. Chaque académie aurait ses règlements particuliers, propres à maintenir l'honneur et la réputation scientifique du corps, et serait tenue d'observer des règles générales émanant du bureau général de direction de la société. Elles éliraient, outre un président, un trésorier qui, en son nom, serait le maître des actions que la faculté possèderait dans la société, savoir : les actions provenant de la Société à laquelle cette faculté aurait succédé. V. G., le Trésorier de la faculté de Philosophie succédant à l'Union Catholique, serait actionnaire des 120 actions résultant de l'estimation de la bibliothèque de cette dernière société. Les facultés n'ayant pas d'action pourraient en souscrire. De cette façon, cette société deviendrait le centre de réunion de toute la bonne société catholique de Montréal. On y accourrait de tous les points, sûrs qu'on serait d'y rencontrer des compagnons agréables, tout ce qui serait propre à nourrir et récréer l'intelligence et le cœur, à développer en même temps les facultés corporelles. On passerait alternativement, et sans aucune perte de temps, de la bibliothèque aux salles de journaux ; des cabinets d'étude au gymnase, du jeu de billard au salon de conversation, de la salle d'escrime aux séances littéraires et *vice versâ*, un exercice reposant de l'autre.

La société générale serait sous le contrôle d'un bureau de direction composé comme suit :

1o. D'un représentant de chacun des quatre corps religieux de Montréal, savoir : un des chanoines de l'Evêché, un Sulpicien, un Père Jésuite et un Père Oblat, chaque maison déléguant un de ses membres, à son choix.

2o. Des présidents de chacune des académies ou facultés.

3o. D'un certain nombre de directeurs élus par les actionnaires, ces derniers ayant droit à autant de voix qu'ils auraient d'action.

Les actions ne seraient transmissibles ou ne pourraient être achetées que du consentement du bureau de direction.

Ce bureau choisirait chaque année : 1o. Un président ; 2o. un comité de gérants pour les affaires d'administration ; 3o. des directeurs aux salles de jeux.

L'établissement serait placé sous la direction morale d'un prêtre directeur, préposé à la direction des jeunes gens. Il se rendrait le matin à l'Institution et y passerait la journée, ayant là ses appartements, se tenant continuellement à la disposition des jeunes gens, les conseillant, les dirigeant dans leurs travaux et dans leurs études, et ayant accès à toutes les séances des facultées ou académies.

Chaque année, le bureau de direction examinerait soigneusement quels seraient, parmi les MM. du clergé appartenant aux quatre maisons ci-dessus, ceux qui, dégagés de fonctions importantes, et disponibles jusqu'à un certain point, paraîtraient avoir les qualifications requises pour être prêtre-directeur. Il soumettrait 1, 2 ou 3 noms à l'Evêque de Montréal qui nommerait lui-même ce directeur et le rappellerait à, volonté en en nommant un autre sur les mêmes suggestions.

Toutes les questions de dogme et de morale se soulevant soit dans les séances des facultés, soit dans les discussions publiques, soit au sujet de la régie des salles de journaux et de la bibliothèque, seraient du ressort exclusif des quatre membres religieux du bureau de direction, savoir des quatre représentants du Séminaire, de l'Evêché, des Jésuites et des Oblats, qui formeraient à cette fin un tribunal particulier, le seul compétent sous

ce rapport. Cette condition serait un article organique de la constitution et inclue dans l'acte d'incorporation, de manière que ni la société, ni aucune de ses facultés ne pourrait y forfaire sans se trouver par là dissoute de plein droit et perdre sa chartre.

Dès qu'une telle question se soulèverait, ou aurait été discutée ou décidée, il suffirait que ce tribunal religieux lui signifiât qu'elle est de son ressort et qu'il la réclame, pour que la question devienne de plein droit du ressort de ce tribunal.

En faisant de ces dernières dispositions un article organique, sanctionné par la charte d'incorporation, on produirait un bien incalculable. Nous sommes à une époque où, heureusement, le peuple canadien de Montréal et de toute la Province de Québec est sincérement attaché à sa foi. Or, comme tous les autres peuples, nous sommes exposés à voir l'incrédulité gagner notre population, l'hostilité contre l'Eglise se manifester chez les gouvernants, et la science se corrompre au point de devenir la mère de l'erreur et de l'irreligion. De cette manière, nous nous emparerions de la science et nous pourrions espérer de voir un telle société grossir et devenir la plus haute autorité scientifique du pays, tout en restant catholique orthodoxe. Or, par ce moyen, nous serions toujours en mesure de prévenir ses écarts et de conserver sa doctrine pure de toute erreur. Par là nous rendrions un immense service à notre pays.

Je n'ai pas de doute que si nous réussissions à fonder une telle institution, nous n'aurions pas de peine à obtenir de la législature de cette Province des octrois d'argent et des priviléges en proportion du bien qu'une telle société serait en état de rendre aux sciences en ce pays.

Voilà quelques réflexions que m'a suggéré l'état dé-

plorable ou sont aujourd'hui nos sociétés. On se tromperait beaucoup, si l'on voulait trouver dans ce qui précède un plan complètement élaboré où tout devrait être prévu. Ce ne sont que de simples reflexions que je soumets aux amis de nos sociétés dans le désir de leur être utile.

Je ne me fais pas illusion sur les difficultés considérables que rencontrerait la réalisation d'un tel projet. Cependant, je suis loin de le considérer comme irréalisable. Il ne s'agit pour chacune des parties y concernées que de sacrifier un peu de leurs prétentions, en vue de l'intérêt général. Comme toutes les grandes œuvres, celles-là ne pourrait se réaliser qu'au prix de nombreux sacrifices. Il ne faut pas s'en étonner, vu que la loi du sacrifice paraît être une loi générale décrétée par la providence ; et que tout ce qui est grand, bon et utile s'achète invariablement par un sacrifice.

Dans tous les cas, je crois que le bien qui résulterait de la fondation d'une telle société est si grand, que le projet mérite considération.

Je suggèrerais aux diverses sociétés de former, de concert, un comité composé de délégués de chacune d'elles pour discuter le projet, le mûrir et bien peser toutes les chances qu'il y aurait d'en effectuer la réalisation.

Montréal, 30 Novembre 1869.

F. X. A. TRUDEL.

Des Presses à Vapeur de La Minerve.